

le budget. Il faut également que la Chambre trouve le temps d'étudier le rapport du comité spécial de la procédure institué le 24 septembre.

Il est impossible de donner une liste définitive de tous les projets de loi qui devront être adoptés d'ici la fin de 1968. Toutefois, si nous voulons nous en tenir plus ou moins au programme établi pour la partie de la présente session comprise entre janvier et juillet 1969, il nous faudra, d'ici la fin de 1968, avoir terminé l'étude des mesures suivantes inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui: le n° 2, les résolutions budgétaires et les projets de loi visant les modifications du tarif douanier et des mesures anti-dumping; le n° 4, le bill n° C-120 concernant les langues officielles; le n° 6, le bill n° C-110 concernant la loi sur le crédit agricole; le n° 7, le bill n° C-112 concernant la loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles; le n° 13, le bill n° C-102 concernant la loi sur les brevets, la loi sur les marques de commerce et la loi sur les aliments et drogues; et le n° 24, la résolution concernant le financement du National-Canadien.

J'espère, monsieur l'Orateur, que nous pourrons nous borner à étudier le projet de résolution figurant au numéro 30 au *Feuilleton*, au sujet du poisson d'eau douce, afin que les dispositions du programme prévu de commercialisation puissent être communiquées aux gouvernements provinciaux et autres intéressés.

En outre, monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice présentera le projet de loi visant à modifier le Code criminel et nous aimerions que nos travaux progressent le plus possible là-dessus d'ici la fin de l'année.

LA LOI SUR LE CRÉDIT AGRICOLE

MODIFICATION VISANT À ÉLARGIR LA DÉFINITION DES CATÉGORIES DE PERSONNES QUI PEUVENT OBTENIR DES PRÊTS, À MAJORER LE CAPITAL, ETC.

La Chambre reprend la discussion, ajournée le mercredi 30 octobre, sur la motion de l'honorable M. Olson, proposant la 3^e lecture du bill C-110 modifiant la loi sur le crédit agricole et sur l'amendement (page 2238) de M. Gleave.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

[L'hon. M. Macdonald.]

(L'amendement de M. Gleave est rejeté par 76 voix contre 122.)

● (4.10 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Asselin	MacLean
Baldwin	MacRae
Beaudoin	McCleave
Bell	McCutcheon
Bigg	McGrath
Brewin	McIntosh
Broadbent	McKinley
Burton	McQuaid
Carter	Mather
Coates	Matte
Comeau	Mazankowski
Crouse	Monteith
Dionne	Moore
Fairweather	Moores
Flemming	Muir (Lisgar)
Forrestall	Nesbitt
Fortin	Noble
Gauthier	Paproski
Gilbert	Peddle
Gleave	Peters
Godin	Ricard
Grills	Ritchie
Hales	Rose
Harding	Rynard
Harkness	Saltsman
Horner	Schumacher
Howe	Scott
Knowles (Winnipeg- Nord-Centre)	Skoberg
Lambert (Edmonton- Ouest)	Skoreyko
Laprise	Stanfield
La Salle	Stewart (Marquette)
Latulippe	Tétrault
Lewis	Thomas (Moncton)
Lundrigan	Thompson (Red Deer)
MacDonald (Egmont)	Thomson (Battleford- Kindersley)
MacEwan	Valade
MacInnis	Winch
MacInnis (M ^{me})	Woolliams—76.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Allmand	Corbin
Anderson	Côté (Richelieu)
Badanai	Crossman
Barrett	Cullen
Basford	Cyr
Béchar	Davis
Benson	Deachman
Blair	Deakon
Blouin	Douglas
Borrie	Drury
Boulanger	Dubé
Breau	Durante
Brown	Émard
Buchanan	Éthier
Caccia	Forest
Cadieux (Labelle)	Forget
Cafik	Foster
Cantin	Francis
Chappell	Gendron
Clermont	Gervais
Comtois	Gibson